

## **Contrat de rivière des 4 vallées : vers une meilleure gestion de l'eau sur notre bassin versant**

Le Contrat de rivière des 4 vallées a été signé le 15 décembre par l'ensemble des partenaires et acteurs de l'eau du territoire.

Cette démarche, coordonnée par le Syndicat Rivières des 4 Vallées, va permettre la mise en œuvre concrète d'une politique visant à restaurer, protéger et valoriser les ressources en eau à l'échelle du bassin versant.

Basé sur un diagnostic approfondi du territoire, le Contrat de rivière est un programme de 46 actions qui seront réalisées entre 2016 et 2021 pour gérer 200km de cours d'eau prioritaires, répartis sur les 460km<sup>2</sup> que représente le bassin versant.

Les actions et les travaux vont permettre de répondre aux cinq enjeux majeurs de notre territoire :

- Améliorer la qualité de l'eau et limiter les pollutions (domestiques, industrielles et agricoles)
- Restaurer et préserver le fonctionnement naturel des milieux aquatiques (zones humides, espace de bon fonctionnement, reméandrage, boisement de berges...)
- Se protéger contre les inondations et modérer leur intensité (gestion du risque, aménagement du territoire...)
- Optimiser la gestion quantitative de nos ressources (protocole de partage de la ressource)
- Sensibiliser les usagers et encourager les bonnes pratiques pour assurer la réussite des actions (animation, communication...)

Le Contrat de rivière est un véritable projet de territoire et un enjeu d'avenir dont la réussite repose sur la mobilisation de tous.